

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 février 2019

COMPTE RENDU

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ dématérialisation des documents relatifs aux instances municipales

Le conseil municipal REFUSE pour la durée du mandat le principe de la dématérialisation pour les documents afférents aux réunions du conseil municipal.

Le conseil municipal APPROUVE pour la durée du mandat le principe de la dématérialisation pour les documents afférents aux commissions thématiques, ainsi que la mise à disposition des dossiers volumineux sur l'espace intranet du futur site internet de la commune nouvelle.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ désignation des représentants à la commission communale des impôts directs CCID : propositions

Le conseil municipal PROPOSE au Directeur Régional des finances publiques une liste de 16 membres titulaires et 16 membres suppléants pour former la commission communale des impôts directs.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ remplacement d'un élu au sein des commissions thématiques municipales « culture » et « vie associative et animation »

Le conseil municipal APPROUVE les désignations au sein des commissions thématiques municipales en remplacement d'un élu.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ modification de la commission « COPIL projet de services-logements rue de Brest »

Le conseil municipal MODIFIE le nombre de membres de la commission communale « COPIE projet de services-logements rue de Brest » et le FIXE à 12.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ remplacement d'un élu au sein de l'Ecole de Musique du Pays de Brocéliande

Le conseil municipal PROPOSE à la communauté de communes 5 élus pour représenter la commune nouvelle au sein de l'Ecole de Musique du Pays de Brocéliande.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ droit de formation des élus locaux

Le conseil municipal FIXE à 5% du total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus les crédits ouverts au titre de ce droit à la formation.

FINANCES LOCALES / Avis sur le projet de budget primitif de l'ALSH

Le conseil municipal DONNE un avis défavorable au projet de budget présenté par Familles Rurales au titre de 2019.

FINANCES LOCALES / Participation obligatoire pour scolarisation extérieure en classe ULIS Montfort sur Meu

Le conseil municipal AUTORISE le versement de la participation sur la base du coût moyen d'un élève élémentaire à l'école publique de Montfort.

ENSEIGNEMENT/ Instauration d'un périmètre scolaire

Le conseil municipal APPROUVE l'instauration des périmètres scolaires suivants, au 1^{er} septembre 2019 :

- Périmètre n° 1 : le territoire de la commune déléguée de Saint M'Hervon
- Périmètre n° 2 : le territoire de la commune déléguée de Montauban-de-Bretagne.

**RESSOURCES HUMAINES/ Installations classées pour la protection de l'environnement/demande d'enregistrement/
SCEA de la Daunelais**

Le Conseil Municipal DONNE un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la SCEA de la Daunelais.